

SNUDI FO 65 – Carte 2024 *J'adhère !*

Crédit d'impôt 66 %
Un reçu fiscal vous sera adressé en temps utiles, début 2025.



→ Je complète ce bulletin d'adhésion et je l'envoie

→ à : SNUDI FO 65 – 12 rue du Dr Jean Lansac – BP 1024 – 65010 TARBES Cedex
→ ou par mail : snudi.fo65@laposte.net

Nouvel adhérent
 Renouvellement

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse domicile : _____

Téléphone : _____

Mail perso : _____

Corps → PE Instituteur AESH PsyEN Retraité
Grade → Classe normale Hors-classe Classe exceptionnelle Contractuel
Fonction → Adjoint Directeur PES Spécialisé Autre : _____

Échelon : _____ Depuis le _____ Quotité de service : _____ %

École / établissement : _____ Commune : _____

J'adhère au SNUDI-FO 65 le ____ / ____ / ____ Signature : _____

Le SNUDI FO 65 syndique en année civile. Je suis adhérent(e) jusqu'au 31/12/2024.

→ Je calcule ma cotisation

1 Cotisation de base elle est fonction de mon échelon et de ma quotité de service.

2 Majoration selon ma situation

Echelon	PE/Psy classe normale			PE/Psy hors classe			PE/Psy cl. exceptionnelle		
	T. plein	75/80 %	50 %	T. plein	75/80 %	50 %	T. plein	75/80 %	50 %
1	136	108	79	193	150	108	229	177	126
2	151	119	87	205	159	114	241	186	132
3	154	121	88	217	168	120	253	195	138
4	157	123	90	235	182	129	271	209	147
5	163	128	93	247	191	135	Cotisations forfaitaires :		
6	166	130	94	259	200	141			
7	175	137	99	Instituteurs			Retraité : 98€ Retraité <1500€ : 88€ AESH : 39€ PE contractuel : 136€ PE disponibilité : 39€ PE congé parental : 39€		
8	184	144	103						
9	196	153	109	T. plein 75/80 % 50 %					
10	208	162	115	156	130	94			
11	220	171	121	178	139	100			

- directeur 1 cl. : 3 €
- dir. 2-4 cl., CPC, Adj. Ulis : 9 €
- dir. 5-9 classes : 12€
- dir.10 cl. et +, dir. SEGPA : 15€

3 J'ajoute une sur-cotisation
→ Participation volontaire, libre et facultative.

4 Je calcule ma cotisation

Cotisation de base _____ €
+ Majoration éventuelle _____ €
+ sur-cotisation volontaire _____ €
= Total _____ €

Cotisation prorata (voir ci-dessous) _____ €

1 Nouveaux adhérents PE/PsyEN

Le SNUDI FO 65 syndique en année civile. Si vous n'adhérez pas en janvier, votre cotisation totale est au prorata du nombre de mois restants dans l'année civile.
Exemple : PE échelon 6 à temps plein, ma cotisation est de 166€. J'adhère en mars, je paye 10 mois.
 $166 \text{ €} \times 10 / 12 = 138,33\text{€}$

→ Je règle ma cotisation

Avec _____ chèque(s) à l'ordre du SNUDI-FO 65. Je peux faire autant de chèques que de mois non entamés dans l'année civile. Je note les mois d'encaissement au dos. Les chèques sont encaissés en fin de mois.

Par virement bancaire en une ou plusieurs fois. Je programme les virements auprès de ma banque (autant de virements possibles que de mois restants, jusqu'en octobre inclus).

Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 1690 6010 0287 0246 1524 174 / Code BIC : AGRIFRPP869

Echéancier ordonné à ma banque :

Mois de 2024	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre
Montant										